



ExCHANGES
APPEL À RESIDENCE
Pollutions et habitabilité
Semestre automne/hiver 2026-2027

L'UAR ExCHANGES, créée le 1^{er} septembre 2025, est une unité du CNRS dont la vocation est d'impulser et de favoriser le développement d'échanges et de projets de recherche interdisciplinaires, en sciences humaines et sociales et entre ces dernières et les autres sciences, sur des thématiques liées aux changements globaux. Parmi les outils qu'elle développe, **les résidences de recherche** entendent aussi bien favoriser l'éclosion de projets encore au stade de l'ébauche que faire progresser des projets collectifs déjà initiés, en offrant à des collectifs de recherche les possibilités matérielles de travailler ensemble et des occasions scientifiques d'échange avec d'autres chercheurs, en sciences humaines et sociales ou au-delà.

Les projets en question peuvent être de nature très diverse : initier ou finaliser un ouvrage, un article, un numéro de revue ; préparer un projet de recherche en amont d'un appel ; travailler un protocole méthodologique ; traiter des matériaux d'enquêtes...

La résidence consiste en un à trois séjours de recherche d'une durée d'une semaine, pris en charge à hauteur de 2500 euros par personne/semaine, durant l'automne et/ou l'hiver 2026-2027 (voir périodes dans le formulaire). Elle implique la participation, en présentiel ou à distance, aux rendez-vous de l'UAR (voir *infra*), ainsi qu'à la session résidentielle conclusive du semestre.

Un groupe de participant·e·s est composé de 2 à 4 personnes, ayant nécessairement pour objectif la construction d'une collaboration interdisciplinaire. Il est composé de chercheur·e·s, enseignant·e·s-chercheur·e·s, membres des structures de recherche, ainsi que de leurs partenaires y compris de la société civile. Le porteur ou la porteuse doit appartenir à une unité dont le CNRS est l'une des tutelles (UMR, MSH etc.) et il ou elle peut être ingénieur·e de recherche.

Les montants mis à disposition servent à financer les missions : transport, hébergement, repas.

Les équipes ont accès aux infrastructures de l'UAR à la Bibliothèque Nationale de France (Paris 13), salles de réunion et espaces mutualisés de travail. Elles assistent à l'une des 4 conférences nécessairement organisée au cours de leur résidence. Elles pourront également bénéficier de temps d'échange organisés avec les autres équipes en résidence au même moment, ainsi que de l'accompagnement de l'équipe de soutien à la recherche d'ExCHANGES. Il leur sera proposé l'enregistrement d'une captation vidéo pour présenter leur projet.

Les **Rendez-vous de l'UAR** au cours d'un semestre thématique consistent en :

- Une conférence d'un·e chercheur·e d'un centre à l'international (RCC, PIK, SRC)
- Une conférence d'un·e chercheur·e d'une science non SHS
- Une conférence d'un·e chercheur·e SHS
- Une formation (écriture de policy brief, utiliser les réseaux sociaux...)

Pour son premier appel, Exchanges propose de travailler sur les liens entre **pollutions et habitabilité**. Si les pollutions constituent des atteintes mesurables à l'environnement ou à la santé, elles reconfigurent également en profondeur les rapports aux territoires, aux corps, aux normes de vie et aux temporalités, tout en révélant et en accentuant des inégalités sociales et environnementales. L'habitabilité apparaît ainsi comme une notion dynamique, coproduite par des processus biophysiques, des dispositifs de gouvernance, des savoirs scientifiques et profanes, ainsi que par des pratiques et expériences situées de l'habiter. Il s'agit ainsi de penser conjointement les pollutions comme phénomènes matériels, sociaux et politiques, et l'habitabilité comme une capacité inégalement distribuée à vivre, résister, s'adapter ou transformer des milieux dégradés, dans un contexte de crises écologiques durables.

- Comment les pollutions transforment-elles les conditions matérielles, sociales et symboliques de l'habitabilité des milieux, au point de redéfinir ce que signifie « habiter » dans des environnements durablement dégradés ? En quoi les pollutions — qu'elles soient chimiques, atmosphériques, sonores, lumineuses ou diffuses — affectent-elles de manière différenciée les corps, les trajectoires de vie et les attachements aux lieux, révélant des inégalités sociales, territoriales, raciales et générationnelles face à l'exposition et à la capacité de choix résidentiel ?
- Dans quelle mesure l'habitabilité peut-elle être pensée comme une expérience sensible et située, façonnée par la perception des risques, les affects, les souffrances corporelles ou psychiques, mais aussi par des formes d'adaptation, de résilience ou de normalisation de la pollution au quotidien ? Comment ces expériences ordinaires dialoguent-elles — ou entrent-elles en tension — avec les savoirs experts, les instruments de mesure et les seuils réglementaires produits par les sciences de l'environnement et de la santé ?
- Comment les pollutions reconfigurent-elles les rapports de pouvoir autour des territoires, à travers les dispositifs de gouvernance, les politiques publiques, les normes juridiques et les controverses scientifiques ? Qui définit ce qui est habitable ou inhabitable, acceptable ou inacceptable, réversible ou irréversible, et selon quels critères scientifiques, économiques, politiques ou moraux ? Comment ces définitions sont-elles contestées, négociées ou appropriées par les habitants, les collectifs mobilisés et les acteurs institutionnels ?
- Comment penser les temporalités longues de la pollution — héritages industriels, contaminations persistantes, effets différés sur la santé et les écosystèmes — dans l'analyse de l'habitabilité ? De quelles mémoires sociales, culturelles et politiques les territoires pollués sont-ils porteurs, et comment ces mémoires influencent-elles les manières d'habiter, de transmettre, de réparer ou de renoncer à certains lieux ?

- Dans quelle mesure les pollutions invitent-elles à repenser les normes de la vie quotidienne, du confort, de la santé et du bien-être, ainsi que les modèles dominants de développement et d'aménagement ? Comment les transformations de l'habitabilité interrogent-elles les frontières entre adaptation et injustice, entre cohabitation contrainte et choix politiques, entre réparation écologique et maintien de situations invivables ?
- Enfin, comment renouveler les méthodes de recherche pour saisir conjointement les dimensions biophysiques et sociales de la pollution et de l'habitabilité ? Quelles formes de collaboration entre sciences humaines et sociales, sciences exactes et habitants permettent de produire des savoirs capables de rendre compte à la fois des dynamiques écologiques, des expériences vécues et des enjeux de justice environnementale ?

Pour candidater, les équipes remplissent le formulaire ad hoc. Elles sélectionnent trois périodes possibles pour leur résidence en les priorisant. Elles explicitent l'objectif de la résidence, la façon dont la thématique sera abordée et dont l'interdisciplinarité sera mobilisée, le programme de travail envisagé et les profils des différents partenaires du projet. Les précisions concernant l'interdisciplinarité seront particulièrement attendues : quels apports anticipés du croisement des disciplines, quelles difficultés (en termes de méthodologie, de cadre théorique, de construction du dialogue etc.), éventuellement quels leviers déjà identifiés ou mobilisés, quels objectifs assignés. Au regard des temps de maturation des collaborations interdisciplinaires et des différents nœuds à résoudre, la résidence peut intervenir à n'importe quel moment du projet (émergence, développement, consolidation, bilan) et peut porter sur n'importe quelle phase du travail (maturation de la problématique, mise en place d'une méthodologie, préparation d'une enquête, (re)soumission d'un projet, rédaction d'un article, d'un ouvrage, d'un numéro de revue, suites à donner à une recherche terminée etc.).

Date limite de dépôt des candidatures : 31 mars.

Réponses aux candidatures : courant mai.

Dossiers à envoyer à stephanie.vermeersch@cnrs.fr